

Rapport quotidien de la ICII, jour 2 - Mardi

Le jour 2 de la ICII numérique a placé au cœur du débat les **partenariats public-privé (PPP)** et posé la question de savoir quelles leçons pouvaient être tirées de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Organisée par le Programme Impact Insurance de l'OIT et animée par le **Directeur technique de l'OIT Pranav Prashad**, la session s'est intéressée à des études de cas en Inde, en Ouganda et en Asie du Sud-Est et a donné un aperçu général des PPP en matière de risques climatiques.

Depuis de nombreuses années, l'OIT conclut des partenariats avec des gouvernements et le secteur privé, a expliqué Pranav Prashad, mais il existe toujours des défis au sujet de l'efficacité et de la durabilité à long terme, et des questions subsistent quant aux rôles des différents partenaires.

Srinivasan Iyer, Gestionnaire de programme à la Fondation Ford en Inde, a mis en avant le Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana (PMFBY), un PPP entre le gouvernement indien, la Fondation Ford et les compagnies d'assurance qui permet aux petits agriculteurs de bénéficier d'une assurance indicielle. Même si plus de 11 millions d'agriculteurs sont désormais couverts, ce projet a fait face à de multiples défis, notamment en raison des coûts de transaction très élevés, d'une évaluation des dommages irrégulière et arbitraire et d'un mauvais paiement des créances. Selon Srinivasan Iyer, il faudrait plus d'inclusion, plus de crédibilité, plus d'éducation, plus de simplification et plus d'innovation pour rendre la protection de l'assurance climatique plus efficace.

Le Projet d'assurance agricole ougandais (UAIS, Uganda Agriculture Insurance Scheme) est un PPP impliquant le gouvernement, un Agro Consortium de 11 assurances et des ONG. Il est financé par le gouvernement à hauteur d'environ 1,5 million de dollars américains par an.

Munyaradzi Daka, Consultante pour l'Agro Consortium, a déclaré que l'une des clés du succès repose sur le fait que chaque partenaire sache exactement de quoi il est responsable. Tout en proposant des produits d'assurance, Agro s'engage pour « la réactivité et la prise de conscience » afin d'augmenter l'adhésion ; le gouvernement finance le projet ; les organisations gouvernementales fournissent le support de données et les institutions financières favorisent les prêts. Les points clés sont l'importance de l'implication de tous les actionnaires, l'allocation de fonds de subventions, la création d'un consortium d'assureurs et la diminution de l'influence politique.

Mario Wilhelm, Responsable du Moyen-Orient et de l'Afrique chez Swiss Re, a présenté la perspective mondiale des risques climatiques. Sans surprise, un sondage auprès des participants a révélé que, pour 95 % d'entre eux, le réchauffement climatique est responsable de la hausse des sinistres liés aux catastrophes naturelles, s'élevant à 350 milliards de dollars américains en 2018, alors que seulement 60 milliards de dollars américains étaient assurés. Les PPP sont essentiels, sans quoi les risques climatiques ne seraient plus assurables. Les autres facteurs augmentant les sinistres liés aux catastrophes naturelles comprennent l'urbanisation croissante (de plus en plus de personnes vivent dans des villes côtières) et les « périls secondaires » qui surviennent immédiatement après un événement climatique extrême, comme une onde de tempête après un cyclone. Au cours de la dernière décennie, Swiss Re a participé à plus de 600 PPP dans le monde entier, mais Mario Wilhelm a cité, comme exemple de réussite, le Programme d'assurance bétail au Kenya (KLIP, Kenya Livestock Insurance Programme). Même si, malgré les 20 000 foyers et les 100 000 animaux couverts, il reste encore beaucoup à faire. Ses principales leçons ? Penser à grande échelle, commencer à petite échelle, progresser rapidement.

Selon **Emily Coleman, Responsable de l'assurance agricole auprès du Fonds International de Développement Agricole** (FIDA), les PPP sont nécessaires car l'assurance durable a besoin d'un grand nombre d'actionnaires, et que l'argent public est essentiel pour donner un coup de pouce à un projet. Le FIDA facilite ces partenariats à travers le monde, mais a effectué des évaluations au niveau national au Cambodge, en Indonésie, au Vietnam et aux Philippines. Pour Emily Coleman, les gouvernements et donateurs peuvent combattre les inefficacités en terme d'alimentation et de demande tout en offrant un environnement favorable. Les institutions étatiques

et le secteur privé peuvent bénéficier des biens publics. Quant aux compagnies d'assurance privées, elles doivent être « rassemblées » lorsque cela est possible. Les PPP peuvent exercer beaucoup de pression sur un seul assureur pour qu'il fournisse un produit avec succès, et l'assurance publique peut former un terrain de jeu inégal pour le secteur privé.

Le sujet de la session suivante, animée par **GSMA - Mobile for Development**, portait sur le rôle du téléphone portable dans le développement de l'assurance indicielle. Le facilitateur **Rishi Raithatha, Directeur principal de la représentation chez GSMA**, a évoqué un récent rapport de GSMA au sujet des tendances, défis et opportunités de l'assurance indicielle basée sur la téléphonie. Parmi les principaux constats, on peut citer le fait que l'assurance indicielle permet à de nombreux petits exploitants d'avoir accès pour la première fois à l'assurance, mais les adhésions restent peu nombreuses ; les partenariats sont fondamentaux pour l'élargissement et l'éducation ; le B2G reste populaire même si certains prestataires se sont développés grâce au B2C et au B2B ; la technologie mobile permet de proposer une prestation de service à travers la chaîne de valeur de l'assurance agricole ; les opérateurs de téléphonie mobile et les prestataires d'argent mobile peuvent augmenter les services d'assurance indicielle et l'assurance devrait être combinée à des prêts.

Simon Schwall, PDG d'OKO, a précisé que les paiements numériques ont constitué une révolution grâce aux smartphones, à la 3G et à la 4G, permettant ainsi de collecter des données numériques de rendement pour créer des produits d'assurance indicielle. Toutefois, les nouveaux outils de distribution restent un problème majeur.

Pranav Prasad, Directeur technique du Programme Impact Insurance de l'OIT, a expliqué que la technologie pourrait changer la donne pour les personnes ne bénéficiant d'aucune expérience des services financiers, et encore moins de l'assurance. Le nombre et la diversité des acteurs technologiques au sein de l'assurance agricole ont connu une croissance considérable à travers la chaîne de valeur de l'assurance en matière de développement de produit, de distribution, d'adhésions, d'éducation, d'ajustements et de vérifications des pertes. Il a ajouté que la pandémie de Covid a prouvé l'efficacité de cette technologie.

Organisée par le MicroInsurance Centre at Milliman et animée par la **spécialiste en micro-assurance Indira Gopalakrishna**, la sixième session avait pour objectif de donner **des leçons pratiques sur l'ensemble des niveaux macro, méso et micro des solutions paramétriques**. Pour **Iker Llabres, Spécialiste du Suivi et de l'Évaluation chez MiCRO**, la gestion holistique des risques est synonyme de combinaison d'alternatives de transfert et de gestion des risques pour les individus et les organisations. Au niveau macro, le gouvernement en est le bénéficiaire ; au niveau méso, c'est le regroupueur. Au niveau micro, les individus en sont les bénéficiaires et le regroupueur pourrait être un opérateur de téléphonie mobile, une IMF ou une association à but non lucratif. MiCRO, par exemple, utilise le Programme alimentaire mondial comme regroupueur pour toucher les individus. À chaque niveau, le processus de gestion des risques comprend l'identification des risques (à quels risques est-ce que je m'expose ?), leur gestion (puis-je transférer, réduire ou éviter le risque ?) et les risques résiduels. Si vous n'appréciez pas les risques résiduels, considérez à nouveau les solutions de gestion des risques.

À l'autre extrémité de la chaîne, le programme Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF) se concentre sur le niveau macro de l'assurance paramétrique. **Le PDG Isaac Anthony** a expliqué qu'après l'ouragan Ivan en 2004, les gouvernements des Caraïbes ont réalisé qu'ils avaient besoin de se protéger contre les catastrophes naturelles. Le CCRIF couvre désormais 50 millions de personnes dans 19 pays, garantissant des financements à court terme immédiatement après une catastrophe. Les demandes d'indemnisation sont réglées dans un délai de 14 jours. Ce système, moins onéreux que les assurances de responsabilité traditionnelles, permet aux gouvernements de réduire l'impact négatif sur leurs budgets nationaux.

Matt Chamberlain, associé et actuaire-conseil chez Milliman, a mis en avant le US National Flood Insurance Program qui a dû emprunter 17 milliards de dollars américains après avoir versé les dédommagements suite aux ouragans Katrina, Rita et Wilma, ainsi que 6 autres milliards de

dollars américains après l'ouragan Sandy. Néanmoins, grâce à de meilleures données, une tarification plus précise et une meilleure compréhension des risques d'inondation, des assurances inondation privées entrent sur le marché : plus de 100 produits ont déjà été lancés depuis 2013. Quelles sont les principales conclusions de Matt Chamberlain ? La tarification imprécise entraîne de faibles taux d'adhésion et peut ne pas être rentable ; réduire l'écart en matière de protection nécessite des modèles de meilleure qualité, des ajustements qui reflètent les limites du modèle ainsi qu'une tarification qui tienne compte du niveau de risque lié à la localisation ; or, une tarification communautaire (par ex. avec un taux unique) a des conséquences néfastes sur l'adhésion et introduit une antisélection.

Cette 2^e journée s'est conclue sur une dernière session dédiée à la **Quality Index Insurance Certification (QUIIC)**, organisée par le **CEAR** et animée par **Glenn Harrison**, Président de la Gestion du Risque & de l'Assurance au Robinson College of Business, à l'Université d'État de Géorgie.

Pour le **Professeur Michael Carter du MRR Innovation Lab de l'Université de Californie, Davis**, la bonne et la mauvaise nouvelle quant à l'assurance indicielle ne résident pas dans le fait qu'elle ne paye pas sur la base des pertes individuelles avérées, mais plutôt qu'elle paye sur la base d'un indice facile à mesurer lié aux pertes individuelles. Or, cela la rend sujette à la fois aux faux positifs et aux faux négatifs, ce qui est mauvais pour le commerce et maintient le prix plus élevé qu'il ne devrait l'être. À quoi ressemble donc une « bonne » assurance ? C'est là que la **QUIIC** entre en jeu, avec des critères objectifs qui permettent de déterminer si un produit d'assurance indicielle atteint un niveau minimal de qualité. Cette certification permet aux assurances d'être jugées sur un seul principe de base : d'un point de vue financier, l'assuré se porterait-il mieux avec ou sans cette assurance ?

Lilian Ndungu du Centre régional de cartographie des ressources pour le développement (RCMRD), l'un des partenaires de la QUIIC, a expliqué qu'ils ne cherchaient pas à concurrencer les processus de qualité existants, mais à les compléter. Le manque de données est un défi majeur car, sans les données adéquates, les contrats d'assurance seront inefficaces. Le RCMRD est en train d'intensifier sa collecte de données, par exemple pour l'assurance bétail au Kenya, et espère l'accroître dans d'autres pays africains.

La qualité de l'assurance indicielle a également représenté un défi majeur en Ouganda, explique **Munyaradzi Daka de l'Agro Insurance Consortium (AIC) d'Ouganda**. De nombreuses entreprises étaient mal préparées à gérer des produits complexes ; certaines ont lancé des produits sans aucun suivi. De plus, il n'y a eu aucun travail de sensibilisation, et une fois les primes collectées, les assureurs disparaissaient pour toujours. Les indemnités n'étaient pas payées et il n'y avait aucun moyen de déposer une réclamation. La QUIIC pourrait aider à gérer ces problèmes.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données de bonne qualité, Michael Carter a donné un conseil fort sage : « La recherche de la perfection ne doit pas nous empêcher de faire ce qui est bien. »